

COLLOQUE

JEUDI
22 MAI
2014

.....
9h00
17h00
.....

Palais
D'Éna
Paris 16



**LIEN SOCIAL
ET RESEAUX SOCIAUX**
DÉCLIN OU RENFORCEMENT
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA CITOYENNETÉ ?

BULLETIN D'INSCRIPTION

LE PROFESSEUR JEAN-JACQUES ELEDJAM, Président de la Croix-Rouge française,

MONSIEUR GABRIEL DE BROGLIE, Chancelier de l'Institut de France,

&

LE PROFESSEUR DANIÈLE SOMMELET,

Présidente du Conseil Scientifique de la Fondation pour le lien social

ont l'honneur de vous convier au colloque

LIEN SOCIAL ET RÉSEAUX SOCIAUX

DÉCLIN OU RENFORCEMENT DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA CITOYENNETÉ ?

Jeudi 22 mai 2014 / 09h00 - 17h00 / Palais d'Iéna

BULLETIN D'INSCRIPTION

Madame Monsieur

• Nom : • Prénom :

• Structure :

• Fonction :

• Adresse :

• Ville : • Code postal :

• Courriel :

FRAIS D'INSCRIPTION

> Les frais d'inscription comprennent l'accès aux conférences, le déjeuner-buffet et les documents (support papier / électronique) remis aux participants.

LES TARIFS

- Tarif normal : 50 €
- Tarif étudiant : 20 € (joindre un justificatif au paiement)
- Tarif formation professionnelle : 100 € (voir conditions générales au dos)
- Je participe au déjeuner-buffet (compris dans l'inscription, mais à confirmer).

Le nombre de places étant limité, seules les premières inscriptions seront prises en compte. Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription avant le 2 mai 2014, accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de la Croix-Rouge française, à l'adresse suivante : Fondation pour le lien social - Inscriptions, 98 rue Didot, 75694 Paris Cedex 14

> Une confirmation de votre inscription vous sera transmise par courriel.

Je souhaite obtenir une attestation de présence à l'issue du colloque.

N.B. : Le colloque fera l'objet d'une captation audiovisuelle.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX COLLOQUES ORGANISÉS OU CO-ORGANISÉS PAR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'organisateur du colloque. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : Fondation pour le lien social, 98 rue Didot, 75694 Paris Cedex 14.

ANNULATIONS - REMPLACEMENTS

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation jusqu'à deux semaines précédant la date du colloque. Dans ce cas, les droits d'inscription seront intégralement remboursés. L'organisateur ne saurait cependant être tenu pour responsable d'autres dommages liés à cette annulation. De plus, tout événement échappant au contrôle de l'organisateur de nature à empêcher, rendre économiquement non rentable ou retarder la tenue du colloque sera considéré comme cas de force majeure entre les parties sans qu'il soit nécessaire de préciser que ce colloque présente un caractère imprévisible, irrésistible, insurmontable ou extérieur au sens de juridictions françaises.

Les annulations des participants doivent être communiquées par écrit. En cas de demande d'annulation reçue plus de quinze jours avant le colloque, le participant sera intégralement remboursé. En cas de demande d'annulation reçue entre quinze jours et huit jours avant le colloque, 50% des droits d'inscription seront facturés. Si la demande d'annulation est reçue moins de huit jours avant le colloque, 100% des droits d'inscription seront facturés. Le participant a néanmoins toujours la possibilité de se faire remplacer par un tiers.

Tout participant peut se faire remplacer à condition de communiquer à l'organisateur le nom, prénom, fonction et coordonnées du remplaçant avant le colloque.

AGRÉMENT ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

La Croix-Rouge française est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, dont le siège social est situé au 98 rue Didot, 75694 Paris Cedex 14. Elle propose des activités de formation à travers ses Instituts Régionaux de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS). L'IRFSS Ile-de-France est agréé en tant que prestataire de formation sous les références CFRP n°11 93 06 203 93.

Si vous souhaitez bénéficier d'une convention de formation professionnelle, merci de cocher la case ci-dessous :

Je souhaite bénéficier d'une convention de formation professionnelle.

PRISE EN CHARGE DE LA PARTICIPATION AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La participation est susceptible d'être prise en charge au titre de la formation professionnelle, en partie ou en totalité, par l'OPCA dont les participants dépendent. Il appartient au participant de faire son affaire des démarches auprès de son OPCA jusqu'au remboursement. L'organisateur ne garantit en aucun cas les participants de l'éligibilité du colloque selon les OPCA, ni de sa prise en charge. Le participant doit en toute hypothèse régler directement l'organisateur lors de son inscription. Une attestation de présence sera adressée à l'issue de la formation au participant.

CONTACTS

Isabelle Decaris, Directrice

Léna Otter, Chargée de Projets

INSCRIPTIONS

Tél. 01 44 43 14 55 / E-mail : colloque.flis@croix-rouge.fr

PALAIS D'IÉNA

Conseil économique, social et environnemental

9, place d'Iéna 75016 Paris

Métro : Iéna (ligne 9), Trocadéro (ligne 6) / Bus : 32, 63, 82

